

« Une décision responsable et courageuse de l'ensemble des membres de la filière »

Ovosexage : le CNPO étend le financement à toute la filière, via les poussins

Le CNPO (interprofession de l'œuf, comprenant les distributeurs) a décidé le 3 octobre qu'à compter du 1^{er} décembre 2025, le coût de l'ovosexage « sera directement intégré dans les coûts de production des poussins livrés aux éleveurs et répercuté à chacun des maillons de la filière jusqu'à l'utilisateur final que ce soit pour les œufs coquilles et les ovoproduits », annonce son communiqué du 7 octobre. Le mode de financement instauré à la fin 2022 reposait sur une cotisation des distributeurs, lesquels ont fait pression en 2024 pour qu'il ne repose pas seulement sur eux. D'après négociations au sein de l'interprofession avaient finalement abouti à un nouvel accord dans lequel les grossistes cotisaient aussi. Mais cet accord étendu en mai 2025 pour une période allant jusqu'en septembre 2026 ne concernait pas les œufs transformés en ovoproduits et la cotisation de 31 centimes/100 œufs se révèle insuffisante.

Yves-Marie Beaudet, président du CNPO, salue dans le communiqué « une décision responsable et courageuse de l'ensemble des membres de la filière » et qui permettra de « simplifier le système tout en assurant la pérennité d'une démarche en faveur du bien-être animal. » Un nouvel indicateur de référence « Egalim » du coût de production des poussins sera mis en place par l'Itavi (institut de l'aviculture) afin d'assurer sa répercussion jusqu'au consommateur, précise le communiqué. Si le collège des éleveurs du CNPO promet de veiller à l'intérêt des éleveurs, quelques voix pessimistes se sont élevées sur le réseau Linked'in. Louis Perrault, conseiller principal du sélectionneur et accoureur Sasso, et Yves de la Fouchardière, ancien directeur des Fermiers de Loué, jugent que les distributeurs ont gagné aux dépens de l'amont.

SC

EN BREF...

Volailles/œufs : la reprise des ventes en Label Rouge se confirme en 2025

Les ventes d'œufs et volailles fermières Label Rouge confirment cette année leur rebond, à la faveur de prix en baisse, a indiqué le 7 octobre le Synalaf (labels avicoles). « La reprise est là », a souligné en conférence de presse le président Benoît Drouin, tournant la page d'années difficiles liées au Covid, à l'inflation puis l'influenza. Sur les six premiers mois de l'année, les labellisations de poulets fermiers Label Rouge affichent + 5 % (après + 4 % en 2024). Elles n'ont toutefois pas retrouvé leur niveau d'avant les crises, avec -6 % par rapport à 2019. Cette embellie est liée à la baisse des prix de vente, largement tributaire des marchés céréaliers. En grande distribution, le prix moyen du poulet fermier Label Rouge Pac (prêt à cuire) a chuté de 5,6 % en 2024. La déflation se poursuit en 2025, atteignant 0,8 % à mi-septembre (en glissement annuel). Avec 87 à 88 millions de têtes, les volailles fermières Label Rouge pèsent 13 % de la production nationale. Le tableau est le même pour l'œuf Label Rouge. Ses ventes affichent + 9,5 % au semestre 2025 (après + 2 % en 2024). Le produit bénéficie de son évolution tarifaire. En magasins, les prix de l'œuf Label Rouge ont reculé de 1,8 % l'an dernier et à nouveau de 1,8 % sur les sept premiers mois de 2025.